Le Perreux sur-Marne
Ville d'expressions

RENTRÉE SCOLAIRE 2027-2028

INSCRIPTIONS À LA MATERNELLE

Modalités d'inscription

En ligne via votre espace citoyen
ou au Service Enfance Éducation Jeunesse
sur rendez-vous uniquement
(en contactant le service par téléphone
sauf le mardi)



Service Enfance
Éducation Jeunesse
7, allée de Bellevue
01 48 71 53 71

À partir du
1er DÉCEMBRE 2026 et
jusqu'au **30 AVRIL 2027**

Conditions d'âge

Pour les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024 qui doivent effectuer leur 1ère rentrée scolaire en septembre 2027.

Les enfants doivent être âgés de **2 ANS RÉVOLUS** à la date de l'inscription.

Documents obligatoires :

- Les pages du livret de famille concernant les parents et l'enfant ou un extrait d'acte de naissance.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, eau, quittance de loyer, compromis de vente).
- Les pages du carnet de santé des vaccinations obligatoires (au nom de l'enfant).
- L'attestation d'assurance responsabilité civile scolaire individuelle (au nom de l'enfant).
- Pour les parents séparés : la décision de justice attestant de la garde de l'enfant.
- Pour les personnes hébergées : une copie recto-verso CNI de l'hébergeur, un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'hébergeur et une attestation d'hébergement au nom et prénom, date de naissance, des personnes hébergées à l'adresse de l'hébergeur.

Le passage de Maternelle en Élémentaire est automatique
(sauf dérogation de secteur)